

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4647 LUNDI 4 DECEMBRE 2023

ÉLECTIONS 2023

La Céni confirme le déploiement de l'essentiel du kit électoral

La Centrale électorale s'emploie déjà à acheminer le matériel directement vers les antennes situées dans les chefs-lieux des territoires et des provinces. À moins de trois semaines des élections, une certaine opinion doute de la capacité de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) à relever ce défi au vu de l'immensité du pays et du temps restant.

Page 3

Des affiches et banderoles des candidats sur une avenue à Kinshasa



COMMÉMORATION

Plaidoyer des personnes vivant avec le VIH-sida



La République démocratique du Congo a célébré, le 1^{er} décembre, la Journée mondiale de lutte contre le sida sur le thème national «Ensemble pour

le renforcement du leadership de la communauté pour vaincre le VIH-sida d'ici 2030». Un plaidoyer a été fait auprès du gouvernement et des partenaires

du système des Nations unies pour une meilleure sensibilisation afin d'éradiquer cette pandémie.

Page 4

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Fin de formation du personnel de la division provinciale de Maniema

Du 30 novembre au 2 décembre, les cadres et agents de la division provinciale de l'Aménagement du territoire (AT) de la province de Maniema ont été conviés à un atelier de renforcement des capacités. Les participants ont pu se familiariser avec les différentes thématiques développées dont celle portant sur l'historique de l'AT.

Page 3

PÉRIODE ÉLECTORALE

Les politiques exhortés à s'abstenir des violentes déclarations



Des affiches et banderoles des candidats sur une avenue à Kinshasa

La Commission nationale des droits de l'homme prévient de monitorer toutes les déclarations et actes susceptibles d'occasionner des violences à même de compromettre la paix sociale en cette période électorale. Ces actes monitorés constitueraient, selon elle, des preuves de culpabilité et de poursuites judiciaires.

Page 2

ÉDITORIAL

Mission essentielle

Que faire pour stopper par avance la tendance à la surenchère qui gagne le marché des produits alimentaires quand approchent les fêtes de fin d'année ? La réponse est peut-être la suivante : exercer une surveillance accrue des circuits d'approvisionnement et assurer une régulation quotidienne des chaînes de distribution. Pour cela, les agents des services de contrôle des prix devront rester vigilants.

À Brazzaville, très souvent, on les voit vêtus d'uniformes verts tourner dans les quartiers à la rencontre des commerçants. Ils ne sont pas toujours sûrs de récolter le succès escompté étant donné qu'en raison du principe de la loi de l'offre et de la demande, il s'observe naturellement une fluctuation dans l'échelle des prix de certaines denrées. Le mal serait qu'une telle tendance s'installe dans la durée au détriment du panier de la ménagère.

En la matière, le plan de résilience mis en place par le gouvernement en 2022-2023 pour contrer la flambée des prix dans les commerces a produit ses effets et mérite d'être reconduit pour les exercices à venir. La « vie chère » étant un phénomène qui ne se limite pas qu'au coût flottant des mets à cuisiner, il est indispensable que les services habilités regardent aussi du côté du transport en commun.

Dans l'une de ses délibérations en Conseil des ministres, le gouvernement reconnaissait la nécessité de renflouer le parc automobile de la Société de transport public urbain, afin de la rendre plus opérationnelle à Brazzaville et Pointe-Noire, les deux principales villes du pays qui en ont grandement besoin. Il n'y est pas parvenu cette année, sans doute s'y consacrera-t-il avec suite l'année prochaine.

Inventorier ces questions touchant au quotidien des Congolais est une façon de rappeler à l'exécutif sa mission d'agir sans cesse pour améliorer les conditions de vie du plus grand nombre. Une mission essentielle et entière qui ne doit pas être prise à la légère.

Les Dépêches de Brazzaville

PROCESSUS ÉLECTORAL

Les politiques exhortés à s'abstenir des propos violents

Dans un communiqué de presse publié à Kinshasa, le 1er décembre, la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) a invité les leaders politiques et d'opinion de la République démocratique du Congo (RDC) à s'abstenir des déclarations susceptibles d'occasionner des violences en cette période électorale.

« La CNDH-RDC demande à tous les leaders politiques et d'opinion de s'abstenir de faire des déclarations et poser des actes susceptibles d'occasionner des violences à même de compromettre la paix sociale en cette période électorale, car ces actes ainsi commis et monitorés constitueraient des preuves de culpabilité et de poursuites judiciaires », a écrit le président de la CNDH-RDC, Paul Nsapu.

Cette institution d'appui à la démocratie a, en outre, invité ces leaders ainsi que toute la population du pays à préserver un climat de paix sociale pour l'aboutissement en douceur du processus électoral. « Par conséquent et dans l'intérêt supérieur de la nation, la CNDH-RDC invite tous les leaders politiques et d'opinion ainsi que toute la population congolaise à préserver un climat de paix sociale pour un bon aboutissement du processus électoral en cours », insiste cette institution.

Elle a, par ailleurs, rappelé veiller à la situation par un système de travail mis en place. « La CNDH a relevé qu'elle a mis en place un système de monitoring du



processus électoral en cours et de documentation de tous les actes et/ou de toutes déclarations d'incitation à la violence ou à la haine tribale depuis le début de cette période de la campagne électorale pour les scrutins combinés du 20 décembre 2023, conformément à sa mission et ses prérogatives légales, elle a mis en place un système de monitoring du processus électoral en cours et de documentation de tous les actes et/ou de toutes déclarations d'incitation à la violence ou à la haine tribale.

dans les tout prochains jours, plus de 20 000 observateurs pour le monitoring des cas de violation des droits humains en matière des élections. Elle va signer, dans cette même optique, un accord de collaboration spécifique avec le Conseil supérieur de l'audio-visuel et de la communication.

Lucien Dianzenza

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Mombelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ÉLECTORAL

L'essentiel du matériel déployé dans les provinces

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) continue de s'employer à acheminer le matériel électoral directement dans les antennes situées dans les chefs-lieux des territoires et des provinces en vue de permettre un déploiement efficace.

Le compte à rebours pour les élections du 20 décembre a commencé. A quelques jours de ces élections couplées, le déploiement du matériel électoral dans les centres éparpillés à travers tout le pays constitue l'un des défis majeurs que la Centrale électorale doit relever. Le président de cette institution, Denis Kadima, se veut plus que rassurant. Lors d'une interview le 22 novembre sur les ondes de la radio onusienne, il avait rassuré qu'à près de trois semaines des élections, l'essentiel du matériel électoral était déjà déployé à travers le pays.

Le président de la Céni avait, par ailleurs, reconnu le retard observé dans le déploiement de ce ma-

matériel pour des raisons diverses dont l'immensité du pays, les difficultés d'acquisition et de paiement du matériel, etc. Il était toutefois confiant quant au déploiement de tous les kits électoraux dans le pays avant la tenue des élections. A l'en croire, la Céni compte s'appuyer sur le transport aérien de ce matériel directement dans les antennes situées dans les chefs-lieux des territoires et des provinces, en vue de permettre un déploiement efficace.

Malgré ces assurances, à moins de trois semaines de ces élections, une certaine opinion se montre septique et doute de la capacité de la centrale à relever ce défi au vu de l'immensité du pays et du temps



Le déploiement des kits électoraux.

qui reste. Dans des discussions, certains relèvent le

climat d'incertitude qui a régné avant le lancement

de la campagne électorale.

Lucien Dianzenza

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le personnel de la division provinciale de Maniema achève l'atelier de renforcement des capacités

Du 30 novembre au 2 décembre, les cadres et agents de la division provinciale de l'aménagement du territoire dans la province de Maniema ont été conviés à un atelier de renforcement des capacités organisé par la tutelle, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), dans la salle de la Procure de l'Eglise catholique, à Kindu.

L'atelier a été principalement animé par la délégation du secrétariat général du ministère de l'Aménagement du territoire venue de Kinshasa, conduite par le directeur chef de service, Serge Idumbo. Pendant trois jours, le personnel de la division provinciale a pu se familiariser avec les différentes thématiques développées, notamment l'historique de l'aménagement du territoire exposé par le chef de division, Felly Mwata. La cheffe de division Clarisse Ngalo a axé son intervention sur le processus de la réforme de l'aménagement du territoire. Quant au directeur Serge Idumbo, il a édifié les participants sur le concept de l'aménagement du territoire, cadre et structures organiques du Secrétariat général à l'aménagement du territoire.



Les participants à l'atelier

Après les exposés, le débat qui s'en est suivi au cours de cette formation ouverte par le conseiller du ministre provincial de l'Aménagement du territoire de Maniema a témoigné de l'intérêt des participants qui, à l'unanimité, ont salué cette initiative

visant à renforcer leurs capacités.

Audience auprès du ministre provincial de l'Aménagement du territoire

Avant l'ouverture de l'atelier, la délégation a été reçue par le ministre

provincial en charge de l'Environnement, Aménagement du territoire et Affaires foncières de Maniema. Dans une ambiance bon enfant avec ses hôtes, le ministre provincial a reconnu que l'initiative de renforcement des capacités de l'administration

provinciale est à encourager car, a-t-il renchéri, très souvent la division provinciale de l'aménagement du territoire a toujours été présentée comme un parent pauvre face aux sectoriels.

Tout en saluant l'adoption en seconde lecture de la loi au Sénat, le ministre provincial a souligné que l'aménagement du territoire pourra à présent descendre courageusement sur le terrain en ayant à son actif un outil générateur des recettes qui fera qu'elle ne soit plus une administration simple consommatrice mais productrice. Juste après le gouvernorat, la délégation de Kinshasa s'est rendue au bureau du représentant du Pnud, à Kindu, où elle a échangé avec le chef du bureau, Norbert Kahindo.

Blandine Lusimana

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

Plaidoyer des personnes vivant avec la maladie

A l'instar d'autres pays du monde, la République démocratique du Congo (RDC) a célébré, le 1er décembre, la Journée mondiale de lutte contre le sida sur le thème national «Ensemble pour le renforcement du leadership de la communauté pour vaincre le VIH/Sida d'ici à 2030», pendant qu'au plan international, elle a été placée sur le thème « Confier le leadership aux communautés».

Pour marquer d'une pierre blanche la célébration de la 35e édition de la Journée mondiale de lutte contre le sida, le vice-ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Serge Emmanuel Holenn, représentant le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a lancé les activités au siège du Programme national multisectoriel de lutte contre le sida. C'était en présence des différents acteurs intervenants dans la lutte contre le sida, les partenaires et les personnes vivant avec le VIH/sida.

Les personnes vivant avec le VIH/sida ont saisi cette occasion pour faire un plaidoyer auprès du gouvernement



La photo de famille après le lancement des activités

ainsi que des partenaires techniques et financiers du système des Nations unies pour qu'elles soient dotées des moyens conséquents pour une meilleure sensibilisation afin d'éradiquer cette pandémie.

Serge Emmanuel Holenn a, pour sa part, salué la mobilisation des acteurs dans la lutte contre le sida et son engagement pris du haut de la tribune des Nations unies lors de l'Assemblée générale de 2021 à mettre fin à cette pandémie du sida à l'horizon 2030, conformément aux Objectifs du développement durable dans le contexte de la couverture santé universelle mise en marche en RDC.

Blandine Lusimana

FÉCOFA

La Fifa proroge le mandat du Conor

Le bureau du conseil de la Fédération internationale de football association (Fifa) a prorogé, le 30 novembre, le mandat du Comité de normalisation (Conor) de la Fédération congolaise de football association (Fécofa).



Le Conor

Cette prorogation va jusqu'au 30 août 2024, selon le communiqué de la Fifa adressé au Secrétariat général de la Fécofa afin de permettre au Conor de mener à bien sa mission.

Le Conor a été installé en avril 2023 par la Fifa avec pour missions de gérer les affaires courantes de la Fécofa, veiller à l'organisation de l'élection des membres des comités électoraux par le congrès de la Fécofa, conformément aux nouveaux statuts et au nouveau code électoral de la Fédération approuvés le 15 septembre 2022. Il doit également veiller à la tenue de l'élection des membres et des affiliés (ligues, districts, etc.) de la Fécofa en temps utile, veiller à l'organisation de l'élection d'un nouveau comité exécutif de l'instance faîtière du football congolais, en accord avec le nouveau cadre statutaire de la Fédération. Rappelons que le Conor se compose du président Dieudonné Sambu Nsele-Lutu, du vice-président Guy Kabeya Muana Kalala, des membres Sabin Mashini et Honoré Loango. Innocent Kibundulu fait office de secrétaire général.

Martin Enjimo

LINAFOOT – LIGUE 1

V.Club domine Céleste, Kuya bat Rangers, Renaissance soumet Etoile du Kivu

Les rencontres se sont enchaînées à la 29e édition du championnat de la Ligue nationale de football – Ligue 1. Le 30 novembre, le stade Tata Raphaël de Kinshasa a abrité deux rencontres du groupe B. L'AS V.Club s'est imposée devant Céleste FC, 1-0, grâce à Elie Mpanzu dès la 3e minute de jeu. Ce succès court mais précieux permet à V.Club de revenir à un point (21 points) de Dauphin noir de Goma (22 points). Céleste FC est bloqué à 8 points.



V.Club de Kinshasa

En premier match sur la même aire de jeu, l'AC Kuya Sport a battu l'AC Rangers par 2 -1. Lucien Donat Joël (9e min) et Merlin Kape-la sur une reprise de volée (52e min) ont marqué les deux buts des protégés du président Jeannot Binanu. Styve Lofombo Ballon a réduit l'écart à la 64e minute, insuffisant pour éviter la défaite des joueurs du président Lambert Osango. Avec cette victoire, l'AC Kuya stoppe une spirale de quatre défaites d'affilée et

totalise 15 points, occupant la 6e place au classement du groupe B. Rangers stagne à la 9e position au classement avec 11 points.

Le 29 novembre, au stade Tata Raphaël, l'OC Renaissance du Congo s'imposait face à l'Etoile du Kivu de Bukavu, 4 -3, en 14e journée. Menés au score 2 -0 avec les buts de Nadila Lusangu (25e min) et Useni Kiza (31e), l'OC Renaissance du Congo a renversé la vapeur par Chancel Wantete (44e minute), Nicolas

Kazadi (52e minute), Mayitikidi Mohindo (58e et 76e minute). Le troisième but du club de Bukavu, à la 83e minute par Parfait Mbodo, n'a plus pesé sur la balance. Après avoir aligné deux défaites successives, l'OC Renaissance se requinque et se replace à la 7e loge au classement avec 13 points. Étoile du Kivu prend la 6e position du groupe B avec 14 points, devrait affronter le Daring Club Motema Pembe le 2 novembre.

M.E.

SIDA

L'Onusida invite à lutter contre les inégalités

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, célébrée le 1^{er} décembre, le Programme commun des Nations unies sur le VIH /sida (Onusida) a invité « chacune et chacun d'entre nous » à lutter contre les inégalités qui freinent les progrès pour mettre fin à la maladie.

Tous les ans, une nouvelle thématique est choisie par le Comité directeur mondial de la Campagne mondiale contre le sida (World AIDS Campaign, WAC), qui guide les activités de sensibilisation et les campagnes de cet événement. Pour cette 35^e édition, le thème est intitulé « Confier le leadership aux communautés ».

Même si l'Onusida se félicite de la baisse des contaminations du sida, l'organisme rappelle que près de 39 millions de personnes vivaient avec le virus du VIH, en 2022. « Les inégalités qui perpétuent la pandémie de sida ne sont pas une fatalité. Nous pouvons y remédier », a déclaré l'Onusida, organisme des Nations unies en charge des actions de sensibilisation et des politiques publiques menées à travers le monde.

De son côté, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué que le leadership des communautés touchées par le VIH a joué un rôle essentiel dans les progrès réalisés pour mettre fin à l'épidémie. Par ailleurs, elle estime que 630 000 personnes sont mortes du VIH et 1,3 million de personnes ont contracté le virus,

toujours en 2022. Cette année, la commémoration rend hommage aux personnes et aux organisations qui sont en première ligne face à la maladie, qu'il s'agisse de lutter contre la stigmatisation et la discrimination ou de plaider en faveur de l'accès à des interventions abordables et à des services gérés par les communautés. « Elles laissent une marque indélébile sur le monde grâce à leur activisme », a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Des innovations telles qu'une pilule à prendre une fois par jour pour le traitement du VIH et des tests de charge virale accessibles ne sont que quelques-uns des ré-

sultats des années de plaidoyer.

« Les communautés touchées qui se sont battues pour obtenir des outils de prévention, de dépistage et de traitement du VIH ont permis à 30 millions de personnes d'accéder à la thérapie antirétrovirale et ont contribué à éviter un nombre incalculable d'infections », a souligné Tedros Adhanom Ghebreyesus.

« Nous nous tenons aux côtés des communautés pour aider à mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique d'ici à 2030 », a-t-il ajouté, précisant que la lutte contre le VIH a permis de renforcer les systèmes de santé et d'élargir l'accès aux services au-delà du dépistage et

du traitement du virus, ce qui a permis, par exemple, de réagir rapidement à de nombreuses maladies, dont la covid-19.

Des millions de personnes ne sont pas traitées

Cependant, malgré des progrès significatifs, le VIH reste un problème de santé publique urgent, a déclaré l'OMS. Dans le monde, 9,2 millions de personnes n'ont pas accès à un traitement et 1 700 en meurent chaque jour de causes liées au VIH, alors que 3 500 autres personnes sont infectées, dont beaucoup ne connaissent pas leur statut ou n'ont pas accès au traitement.

L'OMS a souligné le besoin urgent

de poursuivre le financement des programmes de lutte contre le VIH afin que les responsables communautaires puissent continuer à atteindre les personnes touchées, ce qui est essentiel pour combler les lacunes en matière de diagnostic et de traitement des enfants vivant avec le virus.

Par ailleurs, les adolescentes subissent de plein fouet l'épidémie. Près de 98 000 adolescentes âgées de 10 à 19 ans ont été infectées par le VIH en 2022, soit 1 900 nouvelles infections chaque semaine, selon le tout dernier rapport de l'Unicef. Bien que le nombre total d'infections chez les filles âgées de 10 à 19 ans ait presque diminué de moitié depuis 2010, passant de 190 000 à 98 000 nouveaux cas par an, les filles présentaient encore en 2022 un risque de contracter le VIH deux fois supérieur à celui des garçons.

Au niveau mondial, 270 000 nouveaux cas d'infection par le VIH ont été recensés l'année dernière parmi les enfants et les adolescents âgés de 0 à 19 ans, portant à 2,6 millions le nombre total de jeunes vivant avec le VIH.

Yvette Reine Nzaba

« Les communautés touchées qui se sont battues pour obtenir des outils de prévention, de dépistage et de traitement du VIH ont permis à 30 millions de personnes d'accéder à la thérapie antirétrovirale et ont contribué à éviter un nombre incalculable d'infections. »

PALUDISME

Le nombre de décès en baisse, selon l'OMS

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a publié, le 30 novembre, son rapport annuel 2023 sur le paludisme dans le monde. D'après ce document, 608 000 personnes sont mortes de cette maladie en 2022, dont 580 000 décès, soit 95%, ont eu lieu sur le continent africain.

Parmi les décédés, près de huit sur dix sont des enfants de moins de 5 ans. Cinq pays sont particulièrement touchés : le Nigeria, la République démocratique du Congo, l'Ouganda, le Mozambique et le Niger.

L'OMS pointe la pandémie du covid-19 et les crises sécuritaires, notamment en Afrique subsaharienne, qui ont « bouleversé » les campagnes de mobilisation. Elle indique que le taux de mortalité est néanmoins en forte baisse à l'échelle continentale : il est passé de 140 à 55 décès pour 100 000 habitants entre 2000 et 2022. L'organisation estime que le déploiement à grande échelle de deux nouveaux vaccins sera crucial dans la lutte contre le paludisme.

Alors que se tient la COP28 à Dubai, l'organisation pointe le lien entre le développement de la maladie et le réchauffement climatique. « Il faut, plus que jamais, riposter au paludisme de façon pérenne et résiliente et associer à cette

action des mesures urgentes visant à ralentir le rythme du réchauffement climatique et en atténuer les effets », a déclaré le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, soulignant que l'action est d'autant plus urgente dans les régions les plus vulnérables.

« La variabilité du climat génère un risque considérable », indique aussi l'OMS qui s'appuie sur un cas concret. Selon elle, les inondations au Pakistan en 2022 ont multiplié par cinq le nombre de cas de paludisme dans le pays.

La région Afrique de l'OMS continue de payer le plus lourd tribut au paludisme. En 2022, l'ensemble de la région a enregistré 94 % de tous les cas de paludisme (233 millions de cas) ; 95 % de tous les décès dus à cette maladie (580 000 décès). Près de 78 % de tous les décès dus au paludisme dans la région concernent des enfants de moins de 5 ans. L'an dernier, quatre pays de la région Afrique ont enregistré

près de la moitié des cas à l'échelle mondiale : le Nigeria (26,8 %), la République démocratique du Congo (12,3 %), l'Ouganda (5,1 %) et le Mozambique (4,2 %).

Sur le long terme (2000-2022), l'incidence de la maladie et le taux de mortalité dans la région Afrique ont reculé : l'incidence de la maladie (cas pour 1 000 habitants exposés au risque de paludisme) a chuté, passant de 369,3 en 2000 à 222,6 en 2022. Le taux de mortalité (décès pour 100 000 habitants exposés au risque de paludisme) a également chuté, passant de 142,6 en 2000 à 55,5 en 2022.

Incidence de la maladie

La situation s'est aggravée, surtout en Afrique subsaharienne, en raison des interruptions de services durant la pandémie de covid-19 et d'autres urgences humanitaires. Entre 2019 (avant la pandémie) et 2022, le nombre total de cas de paludisme es-

timés dans la région Afrique a considérablement augmenté, passant de 218 millions à 233 millions. Des hausses significatives des nombres de cas ont été enregistrées au Nigeria (5,3 millions), en Éthiopie (2,4 millions), à Madagascar (1,5 million), en Ouganda (1,3 million), en République-Unie de Tanzanie (1,3 million), au Mali (1,1 million) et au Mozambique (1 million).

Dix pays n'ont constaté que peu d'évolution (hausse ou baisse de moins de 5 %) de l'incidence de la maladie en 2022 par rapport à 2015 : le Bénin, le Botswana, la République du Congo, le Gabon, le Liberia, la Namibie, le Nigeria, la République démocratique du Congo, le Soudan du Sud et le Tchad. L'incidence a néanmoins augmenté de 5 à 25 % en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau et en Ouganda, atteignant 25 à 55 % de plus en Angola, au Burundi et à Madagascar, ainsi que 55 % de plus et au-delà aux Comores, en Érythrée et

à Sao Tomé-et-Principe. Le taux de mortalité a connu une hausse de 25 à 55 % en Angola et à Madagascar ainsi que de 55 %, voire plus, aux Comores et en Érythrée.

Entre 2019 et 2022, le Rwanda a enregistré un fort recul du nombre de cas de paludisme (3,8 millions). En 2022, l'Afrique du Sud, l'Éthiopie et le Zimbabwe ont diminué le taux de mortalité de 55 %, voire plus ; vingt-sept pays ont réussi à réduire le taux de mortalité de moins de 55 %. En 2022, les Comores et Sao Tomé-et-Principe n'ont rapporté aucun décès dû au paludisme pour la première fois. Cette même année, le Botswana, l'Érythrée et Eswatini ont rapporté moins de dix décès dus au paludisme ; le Cap-Vert n'a signalé aucun décès associé au paludisme depuis 2018 et a déposé une demande formelle de certification de l'élimination du paludisme (décision attendue début 2024).

Yvette Reine Nzaba

PROJETS STRUCTURANTS

La Cémac satisfaite par l'apport des partenaires

Les financiers de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) étaient à Paris, les 28 et 29 novembre, pour le deuxième programme de la table ronde sur le financement des projets intégrateurs prioritaires de la zone, auquel a pris part le président centrafricain, Faustin-Archange Touadéra, président en exercice de la conférence des chefs d'Etat de cette communauté.

Dans son discours d'ouverture, le président centrafricain, Faustin-Archange Touadéra, a rappelé le bilan positif des trois dernières années de la Cémac, preuve d'une reprise de l'activité économique post-covid, grâce aux politiques et réformes entreprises. « La sous-région Cémac est une terre d'opportunités qui peut aider à renouer avec la croissance », a-t-il déclaré. En raison de son rôle historique pour les routes terrestres, aériennes et maritimes, l'Afrique centrale constitue une zone stratégique. En dépit de ses potentialités, la Cémac reste confrontée à des défis qui ralentissent sa marche vers l'émergence. Ces défis sont d'ordre structurel, sécuritaire et environnemental. Une zone qui se singularise des autres régions d'Afrique principalement par son déficit en infrastructures de transport, de télécommunications et de distribution d'énergie. Sur le plan environnemental, la sous-région, deuxième réserve forestière mondiale après l'Amazonie, fait face à la nécessité d'assurer un développement inclusif et durable. Sur le plan sécuritaire, persistent des poches d'insécurité dans certaines parties de la région. Tous ces défis



Photo de famille, Paris, le 28 novembre 2023

sont à relever, en vue d'inverser la tendance.

Prenant la parole en tant qu'animateur de la table ronde, le président du Comité de pilotage (Copil) du Programme des réformes économiques et financières (Préf)-Cémac, Jean-Baptiste Ondaye, a fait un rappel historique de ce programme de la zone sous l'égide du chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, président dédieu du Préf-Cémac, pour sa détermination et son engagement constant en vue de la réalisation des objectifs de la deuxième phase du Préf-Cémac. Fort du succès du premier programme de projets

intégrateurs à Paris, en novembre 2020, les dirigeants de la Cémac ont tenu cette année sur place leur deuxième rencontre. Cinq objectifs devaient être à atteints : la mise en place des infrastructures de base dans les secteurs des transports, de l'électricité et des télécommunications, sans lesquels aucun décollage économique n'est envisageable ; le renforcement de la résilience des économies face aux choix futurs ; le développement des échanges intra-communautaires pour garantir la sécurité alimentaire et titrer davantage profit de la Zone de libre-échange continentale africaine ; la contri-

butio n à la lutte contre le réchauffement climatique, à l'amélioration de l'emploi et des revenus, notamment des jeunes, des ruraux et des femmes ; ainsi que l'appui technique et financier aux industries de transformation locale des ressources naturelles, dont le bois et l'accélération de l'industrialisation des économies de la Cémac.

Jean-Baptiste Ondaye a lancé un vibrant appel aux partenaires, afin qu'ils apportent leur soutien au financement de ces projets structurants pour l'avenir de la Cémac. « Votre contribution est essentielle pour que nous puissions, ensemble, bâtir une Afrique cen-

trale prospère et résiliente face aux chocs futurs », a-t-il déclaré. Il a rassuré les partenaires de la capacité opérationnelle des dirigeants de la Cémac à réaliser ces projets régionaux, les conditions étant réunies pour la protection des investissements étrangers en Afrique centrale et la réalisation de grands projets d'infrastructures dans l'intérêt de toutes les parties. A l'issue de cette deuxième table ronde, les partenaires ont répondu positivement, s'engageant à mobiliser provisoirement environ 9 209,95 millions d'euros, soit 104,2 % du financement attendu. « C'est le signe de l'attractivité de la zone Cémac et du sérieux dans la préparation de cette table ronde », a souligné Jean-Baptiste Ondaye, avant de remercier les partenaires. Les dirigeants de la Cémac se sont déclarés « contents et satisfaits », convaincus que ces nouveaux projets apporteront une réponse adaptée à la problématique du développement durable, de la protection de l'environnement, de la sécurité alimentaire et de la diversification de l'économie et contribueront à l'amélioration des conditions de vie de la population.

Noël Ndong





Gagne comme jamais
avec
UBA Connect

Gagnez des bons d'achat de **100.000 FCFA** et plein d'autres lots en faisant vos transactions avec **UBA Connect***

*Offre valable pour les transactions à partir de 1 million et ce jusqu'au 31 décembre 2023



Scanner pour télécharger
La nouvelle application mobile UBA
ou utiliser bit.ly/newUBAmobile

www.ubacongobrazzaville.com
Africa, USA, UK, France, UAE
Africa's Global Bank

REMERCIEMENTS



Les familles Gamassa et Lekoundzou remercient de tout coeur Son Excellence Monsieur le président de la République, chef de l'Etat, et son épouse Madame Antoinette Sassou N'Guesso, les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, le Premier ministre, les membres du Gouvernement, le Secrétariat général du Parti congolais du travail (PCT), l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), les autorités religieuses, les parents, amis et connaissances pour les marques d'affection et l'assistance multiforme qu'ils leur ont témoignées lors des obsèques de leur épouse, mère, tante, grand-mère et arrière-grand-mère Madame Elise Thérèse Gamassa née Mboumba, ancienne présidente de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo (URFC), décédée le 23 septembre 2023 en France. Que l'âme de l'illustre disparue repose en paix!

PROGRAMME ACCÉLÉRÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Lancement de l'étude de faisabilité

Le ministère délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local a organisé, le 1^{er} décembre à Brazzaville, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), l'atelier national de lancement de l'étude de faisabilité du Programme accéléré de développement communautaire (PADC), qui vise à créer les conditions pour une réalisation rapide des Objectifs de développement durable (ODD) et du Plan national de développement (PND) 2022-2026.

L'étude s'articule sur la planification du développement local et permettra de produire les Plans locaux de développement (PLD), qui sont la déclinaison départementale du PND. La représentante résidente du Pnud au Congo, Adama-Dian Barry, a rappelé que le PADC est une offre des services intégrés du Bureau régional du Pnud pour l'Afrique visant à aider 50 millions d'Africains à sortir de la pauvreté multidimensionnelle d'ici à 2026 et rétablir l'équité territoriale dans différents pays. « *La République du Congo, à travers le leadership affirmé des autorités, vise à travers ce programme à doter les communautés rurales et périurbaines en infrastructures socio-économiques de base, y compris des installations de santé, d'éducation et d'eau ainsi que des moyens de production et de valorisation des filières économiques porteuses dans l'industrie agricole, pastorale, halieutique, forestière, minière notamment. Les principaux bénéficiaires de ce programme seront les femmes et les jeunes* », a-t-elle déclaré.

Exécuté par le Pnud, ce pro-



Une vue des participants Adiac

gramme de l'Etat congolais permettra, entre autres, l'édification des structures de santé ; la mise en place des dispositifs d'éducation/formation professionnelle ; le développement des microcentrales hydrauliques ainsi que des mécanismes nécessaires à l'électrification rurale ; l'encouragement, la formation, le financement et le suivi des structures œuvrant dans le domaine de l'agriculture au sens large. Il s'agira d'aménager et d'entretenir les voies d'accès ; d'encadrer le développement d'activités économiques durables, génératrices de revenus

pour la population la plus vulnérable sur toute l'étendue du territoire national.

« *Ce programme est un modèle de développement Bottom-up. Son approche est axée sur la demande et l'offre intégrée des services publics. Ainsi, son point de départ est l'expression des besoins par les communautés rurales et locales. L'étude de faisabilité constitue un outil pertinent pour la formulation d'un état des lieux chiffré de besoins prioritaires de développement des localités, et permettra d'informer la formulation*

du document du programme PADC en République du Congo », a conclu Adama-Dian Barry.

En effet, le processus de collecte inclusive et participative des besoins prioritaires de développement des localités, à travers des ateliers consultatifs, va se déployer sur toute l'étendue du territoire national à compter du 2 décembre. Il regroupera les acteurs des premiers rangs des localités dans les chefs-lieux et villages.

Le ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré

Mondelé, de son côté, a rappelé que le lancement de cette étude de faisabilité est le fruit d'une réflexion approfondie pour la localisation des ODD et la déclinaison locale du PND. Selon lui, au regard des enjeux socio-économiques de ce programme ainsi que la promptitude de son implémentation, il est de bon aloi de procéder à une démarche scientifique et méthodique. Ce qui passe inéluctablement, a-t-il dit, par diverses opérations telles que l'étude de faisabilité, objet du présent atelier.

« *Il s'agit d'identifier les besoins réels des communautés de base, de déterminer les conditions et les efforts à déployer pour garantir la réussite de ce programme ; d'anticiper les risques et contraintes auxquels il sera soumis ; d'identifier les ressources à mobiliser ; de donner une estimation chiffrée de ce programme ; de définir le chronogramme de pilotage des activités à mener ; d'offrir aux différentes parties prenantes la visibilité sur les conditions et les étapes de réalisation de ce programme* », a précisé Juste Désiré Mondelé.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Côte d'Ivoire : soif de rentrer

Il faisait partie du quintet sur lequel la Côte d'Ivoire et Abidjan, sa remuante capitale économique intensément politique, comptaient pour s'apaiser. Car ils s'entredéchiraient au grand malheur de leurs compatriotes. Oui, Guillaume Soro veut regagner le pays qu'il a quitté depuis trop longtemps après s'être brouillé avec le chef de l'Etat, Alassane Ouattara, dont il était si proche. Le mal le ronge et il le fait savoir de la façon qu'il peut en parlant à la presse, en échangeant avec quelques dirigeants d'Afrique de l'Ouest.

Soro était au Niger, chez Abdourahmane Tiani, le 13 novembre ; au Burkina Faso, chez Ibrahim Traoré, le 21 novembre, et le Mali d'Assimi Goita ne le priverait pas d'une visite d'amitié. Trois présidents militaires que les autres chefs d'Etat de leur espace communautaire tiennent à distance depuis qu'ils ont fait irruption sur la scène politique. La démarche de l'ex-responsable des Forces nouvelles (mouvement issu

de sa rébellion depuis dissous) suscite des appréhensions non seulement dans son propre pays mais également chez les voisins. Guillaume « le conquérant », comme le désignait notre confrère Jeune Afrique dans l'une de ses livraisons, a-t-il l'intention d'entrer de force en Côte d'Ivoire ? On s'interroge.

Au demeurant, Soro semble avoir choisi de rencontrer les hôtes qui acceptent de le recevoir, attendu que dans les circonstances actuelles, il ne serait pas le bienvenu dans d'autres capitales Ouest-africaines irritées à l'idée qu'en l'espace d'un laps de temps très court, des militaires aient balayé l'un après l'autre quatre gouvernements légitimes et s'en vanter. Pourtant tout indique que Niamey, Ouagadougou et Bamako, regroupés au sein de l'Alliance des Etats du Sahel, ne sont pas en mesure de tenter une médiation en direction d'Abidjan pour aider ce dernier à regagner son pays. D'où la difficulté à discerner ses intentions.

Certes ces trois régimes de transition issus de coups d'Etat ont des relations tendues avec ceux des chefs d'Etat arrivés au pouvoir au moyen des urnes. Mais confrontés aux lourdes sanctions qui les frappent et en butte aux groupes terroristes, les officiers nigériens, burkinabé et maliens ont à cœur de recouvrer la stabilité intérieure et de nourrir leurs compatriotes. On ne les voit pas en train de fournir à l'ancien Premier ministre, ancien président de l'Assemblée nationale ivoirien, les moyens d'aller à la conquête des berges de la lagune Ebrié les armes à la main.

Tout au plus le leader de GPS (Génération et Peuples solidaires), lourdement condamné par les tribunaux de son pays pour divers « crimes », doit-il espérer que le président Alassane Ouattara entende son cri du cœur, comprenne sa soif de rentrer au pays et décide de le recevoir en dépit du fait que les putschs successifs dans la sous-région font craindre un effet domi-

no ? Les deux hommes ont par le passé eu une relation suffisamment forte pour ne pas en garder un rare bon souvenir réparateur. Le champ politique étant aussi un champ de compromis, rien n'est écrit que le « père » et son « fils » (ils se considéraient ainsi) ne se parleront jamais plus.

Dans la décennie de la grande incertitude vécue par une Côte d'Ivoire alors vouée aux violences sociopolitiques (à partir de 2002 jusqu'à quasiment 2011), les cinq « grands » de la scène politique ivoirienne désignés ainsi par la presse abidjanaise, ce furent Laurent Gbagbo, Henri Konan Bédié, Alassane Ouattara, Charles Konan Banny et Guillaume Soro. Deux ne sont plus de ce monde. Quel héritage les trois qui sont encore en vie voudraient-ils laisser à leurs compatriotes ? L'inextricable discorde ? Le temps du pardon n'arrivera-t-il jamais ?

Gankama N'Siah

COLLECTIVITÉS LOCALES

L'Etat envisage de revoir les mécanismes de rétrocession et de prélèvement des taxes

Face au Sénat le 24 novembre dernier, le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, a laissé entendre qu'au regard des difficultés qu'éprouvent les collectivités locales dans leur fonctionnement, l'Etat pense revoir les mécanismes de rétrocession et de prélèvement des taxes.

Le ministre en charge du Développement local a indiqué aux sénateurs que sur un total de vingt-six collectivités locales qui existent, près de la moitié ne maîtrise pas leurs assiettes fiscales. D'où chaque année ou presque, leur budget est reporté faute d'exécution. « L'Etat qui devait venir en appui se retrouve lui-même comme pris dans un étau dans cette situation », a affirmé Raymond Zéphirin Mboulou.

Le dysfonctionnement de ces entités, selon lui, empêche le processus de décentralisation d'éclorre véritablement. « Hormis

Brazzaville, Pointe-Noire et Kouilou qui

« Hormis Brazzaville, Pointe-Noire et Kouilou qui parviennent à organiser de façon assez régulière leurs sessions, la quasi-totalité des collectivités locales est en hibernation parce que confrontée à l'absence des moyens financiers et même d'unité de production pouvant leur permettre de générer des recettes suffisantes »

parviennent à organiser de façon assez régulière leurs sessions, en hibernation parce que confrontée à l'absence des moyens finan-

ciers et même d'unité de production pouvant leur permettre de générer des recettes suffisantes », a-t-il précisé.

Il a poursuivi qu'actuellement, l'Etat essaie tant soit peu de reprendre avec le fonctionnement des sessions inaugurales et budgétaires. Un effort est fait pour payer régulièrement les salaires et les autres charges sociales du personnel évoluant dans les Conseils locaux mais, les collectivités locales devaient, sur la base du principe d'autonomie de gestion, faire face aux dépenses liées à la tenue des sessions avec les recettes collectées. Là

encore, a ajouté Raymond Zéphirin Mboulou, se pose l'épineuse question de la non rétrocession aux collectivités locales des taxes prélevées par l'Etat.

Notons que le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local répondait à la question de la sénatrice Moundélé-Ngolo née Mbokotoumona Loubien-ga Chara Rebecca qui se demandait pourquoi la tutelle de la gestion des collectivités locales n'organise-t-elle pas de sessions de ses Conseils alors que le développement de l'arrière pays en dépend.

Jean Jacques Koubemba

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

Le Congo et l'Afrique du Sud envisagent une coopération soutenue

Le renforcement de la coopération bilatérale entre le Congo et l'Afrique du Sud a été au centre des entretiens que le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a eus le 1^{er} décembre, à Brazzaville, avec l'ambassadeur Johnny Sexwale.

« Nous avons discuté de plusieurs secteurs variés en insistant sur la coopération économique et la diplomatie parlementaire. Nous aurons, dans l'avenir, beaucoup d'échanges pour une coopération soutenue entre nos deux parlements », a expliqué le diplomate sud-africain en poste à Brazzaville à la presse.

L'échange entre Isidore Mvouba et Johnny Sexwale a également porté sur les relations entre le Parti congolais du travail (PCT) et le Congrès national africain (ANC), deux partis au pouvoir en République du Congo et en Afrique du Sud. « L'ANC et le PCT ont pu travailler ensemble durant la longue période de lutte de libération des peuples africains, notamment contre l'apartheid. Nous avons souligné que ces deux partis doivent poursuivre leur coopération sans oublier d'autres formations politiques qui ont également participé à la lutte de la libération. Pour nous, tous les partis politiques doivent s'unir, travailler ensemble pour avoir une vision commune », a conclu l'ambassadeur de la République d'Afrique du Sud au Congo.



Isidore Mvouba s'entretenant avec la délégation de l'ambassade d'Afrique du Sud/DR

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

La Likouala et le Pnud liés par une convention de partenariat

Signée le 1^{er} décembre à Brazzaville en marge de l'atelier national de lancement de l'étude de faisabilité du Programme accéléré de développement communautaire (Padc), la convention de partenariat entre le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et le Conseil départemental de la Likouala cible plusieurs secteurs d'activités dont l'élevage, l'électricité et les pistes agricoles.

L'accord a été paraphé par la représentante résidente du Pnud au Congo, Adama-Dian Barry, et le directeur de cabinet du président du Conseil départemental de la Likouala, Guillaume Ewamela, en présence du ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé. Selon Guillaume Ewamela, cette convention s'articule autour de plusieurs priorités dont les principales sont l'agriculture au sens large, l'électrification et l'ouverture des pistes agricoles.

« Nous avons aussi pensé à faire de telle sorte que nous ayons le projet sur l'électrification, parce que c'est un grand problème dans notre département. La Likouala n'est pas connectée au boulevard énergétique qui s'arrête à Ouesso. Nous n'avons pas d'électricité, donc nous œuvrons pour que nous ayons des énergies renouvelables même à travers l'exploitation forestière. Nous nous sommes également intéressés à l'ouverture des pistes



L'échange des paraphes / Adiac

« Nous avons aussi pensé à faire de telle sorte que nous ayons le projet sur l'électrification, parce que c'est un grand problème dans notre département. La Likouala n'est pas connectée au boulevard énergétique qui s'arrête à Ouesso. Nous n'avons pas d'électricité, donc nous œuvrons pour que nous ayons des énergies renouvelables même à travers l'exploitation forestière. Nous nous sommes également intéressés à l'ouverture des pistes agricoles pour que les produits issus des bassins de production puissent atteindre les grands centres de consommation »

agricoles pour que les produits issus des bassins de production puissent atteindre les grands centres de consommation », a expliqué le directeur de cabinet.

Pour lutter contre l'abandon des postes de travail par les agents de l'Etat par manque de cadre de vie décent, les autorités départementales ont inscrit sur la liste des projets la construction des logements sociaux. L'accord prend également en compte le développement de la pêche à travers le fumage des poissons. « Nous lançons un appel au gouvernement pour qu'il accompagne nos programmes de développement communautaire. C'est dans ce sens que nous sommes venus aujourd'hui parapher cet accord avec le Pnud parce que l'Etat providence est mort. Nous pouvons estimer qu'avec le partenariat public-privé, nous pouvons réaliser des progrès et être soutenus par les partenaires techniques et financiers », a conclu Guillaume Ewamela.

Parfait Wilfried Douniama

ACTION DE L'ETAT EN MER

Eric Olivier Sébastien Dibas-Frank interpelle les acteurs sur l'opérationnalisation de la dynamique

Le secrétaire permanent du comité interministériel de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Eric Olivier Sébastien Dibas-Frank, a visité le 1^{er} décembre à Pointe-Noire le Centre régional de la sécurité maritime de l'Afrique centrale (Cresmac), le Centre de formation de Servitec et le Centre d'observation des navires, bateaux ou embarcations de pêche. Cette occasion lui a permis d'interpeller les uns et les autres sur l'opérationnalisation de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales.

Le secrétaire permanent s'est d'abord rendu au Cresmac pour s'informer de plus près de son fonctionnement ainsi que des missions qui lui sont dévolues, en vertu des dispositions régionales en matière de sécurité maritime. Un exposé portant sur l'organisation de ce centre lui a été présenté avec un accent sur l'aspect opérationnel de la mission qui met en exergue le niveau excellent de coordination et de coopération entre le centre et les différentes entités impliquées dans cette mission humanitaire. Aussi, il a pris connaissance des moyens matériels et de la technologie de pointe mobilisés avant de se rendre au Centre de formation de Servitec pour tenter de maritimer leurs défis. Cette structure qui a ouvert ses portes en 2011 a développé des formations dans différents domaines, que ce soit dans la sécurité, la lutte contre l'incendie, le travail en hauteur mais également tout ce qui concerne la sécurité ma-



Les membres du Conbep/DR

ritime, avec des formations certifiées Opito pour les opérations pétrolières. Depuis deux ans, Servitec a développé des formations certifiées SPCW, reconnues

par l'Organisation maritime internationale.

Eric Olivier Sébastien Dibas-Frank s'est ensuite rendu au Centre d'observation des na-

vires, bateaux ou embarcations de pêche, situé dans le Port autonome de Pointe-Noire. Ici, il a été informé qu'au-delà de faire valoir la loi de pêche, le centre apporte

également une aide aux navires en détresse. Il a mis en place une logistique qui lui permet, aux moyens de balises, de surveiller toutes les activités des navires. « Je suis venu ici pour voir comment se déroule l'opérationnalisation de l'action de l'Etat en mer et dans eaux continentales dans la ville océane, pour avoir une réponse concrète mais également inviter les uns et les autres de continuer à s'approprier cette dynamique qui a été enclenchée sous l'impulsion du chef de l'Etat », a-t-il dit.

Notons que cette visite s'inscrit dans la perspective de la mise en œuvre des grandes priorités de la République du Congo telles que l'élaboration de la stratégie nationale pour la mer et les eaux continentales, la formation du personnel et son acculturation au concept de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales.

Hugues Prosper Mabonzo

DISTINCTION

Des personnalités reçoivent le «Prix de mérite pour la citoyenneté au Congo»

Journalistes évoluant dans divers médias congolais, activistes de la société civile, entrepreneurs sont autant de personnalités qui ont reçu le «Prix de mérite pour la citoyenneté au Congo», décerné à Brazzaville par l'Association dénommée Initiative pour la conscience citoyenne (ICC).

« Le prix, qui est à sa troisième édition, récompense des services rendus à la nation par différents citoyens dans divers domaines d'activités. Il vise à nous réapproprier les valeurs et les idéaux tels que le travail, le mérite », a expliqué le président national de ladite association, Crépin Keouosso.

Les lauréats ont salué l'initiative de l'association ICC qui, selon eux, prouve que les actions qu'ils mènent dans leurs domaines respectifs ne passent pas inaperçues comme l'attestent les distinctions qu'ils ont reçues. Le



Les lauréats et le président de l'ICC Adiac

« Le prix, qui est à sa troisième édition, récompense des services rendus à la nation par différents citoyens dans divers domaines d'activités. Il vise à nous réapproprier les valeurs et les idéaux tels que le travail, le mérite »

président de cette association les a exhortés à œuvrer davantage en faveur de la jeunesse qui, à l'en croire, est en crise de citoyenneté. En dehors du «Prix de mérite pour la citoyenneté au Congo», l'ICC prévoit insti-

tuer, dans un futur proche, le «Prix de l'éducation citoyenne». L'objectif étant de récompenser les élèves qui vont se distinguer par la réalisation des actions mettant en exergue la citoyenneté, a annoncé son président.

Rominique Makaya

VIH/SIDA

Le taux de prévalence se situe à 4,1% au Congo

La Journée mondiale de lutte contre le sida a été célébrée, le 1^{er} décembre, sur le thème « Confier le leadership aux communautés ». Le Programme national de lutte contre le sida (PNLS) a organisé une journée scientifique à Brazzaville.

Les chiffres révélés lors de la journée scientifique font état de 140 000 personnes touchées au Congo par le VIH, soit un taux de prévalence estimé à 4,1%. Et, seulement 24% des personnes atteintes de la maladie connaissent leur état sérologique.

Pour renforcer la sensibilisation, une marche a été organisée dans la matinée du 2 décembre dans la capitale. Les associations de lutte contre le sida, les cadres et agents des administrations publiques et diverses catégories socio-professionnelles y ont pris part. A cette occasion, la directrice du PNLS, le Dr Cécile Laure Mapapa, a appelé les communautés à s'impliquer davantage dans la lutte contre le VIH. Les



La marche de sensibilisation au VIH à Brazzaville/Adiac

L'ambition du gouvernement est d'accélérer le processus de planification au cours de l'année 2024 pour lutter efficacement contre cette pandémie.

différents messages véhiculés lors de cette marche de sensibilisation appellent à bannir les comportements discriminatoires pour adopter ceux protecteurs vis-à-vis des porteurs du virus.

Il convient de souligner qu'actuellement le budget du PNLS, qui était de 1 milliard de FCFA, est passé à 130 millions de FCFA. Ce qui, visiblement, réduit la marge de manoeuvre de cette structure dans la lutte contre la pandémie.

Pour sa part, le conseiller à la santé du ministre de la Santé et de la Population, Jean Claude Mobousse, a indiqué que l'ambition du gouvernement est d'accélérer le processus de planification au cours de l'année 2024 pour lutter efficacement contre cette pandémie.

Rominique Makaya

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ET DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE
CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ENRÔLEMENT BIOMÉTRIQUE DES ÉTUDIANTS ET ATTRIBUTION D'UN NIU

Le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique organisent conjointement la campagne d'enrôlement biométrique des étudiants et d'attribution d'un numéro d'identification unique.

Cette opération concerne tous les étudiants, boursiers ou non, nationaux ou étrangers de l'Université Marien NGOUABI, de l'Université Denis SASSOU N'GUESSO et des établissements privés d'enseignement supérieur.

Elle se déroulera, à Brazzaville, à partir du lundi 04 décembre 2023, au centre d'enrôlement au NIU de Mpila, situé sur l'avenue de la pointe hollandaise, à côté du stade Saint Denis. Elle se poursuivra, à une date ultérieure, à Pointe-Noire et dans les services pédagogiques près des ambassades du Congo.

N.B :

Avant le passage au centre d'enrôlement au NIU, effectuer obligatoirement le pré-enregistrement en ligne sur : eform.niu.cg



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE
PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT
UNITE DE GESTION DU PROJET

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

MISSION : RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE
DE LA REALISATION DE L'ETUDE DE REFERENCES
SOCIO-ECONOMIQUES DU PROJET AGRICULTURE,
JEUNES ET ENTREPRENARIAT (PAJE).

Réf. : AMI N° 005/SC/23/MAEP/UGP-PAJE

ERRATUM

En rapport avec notre publication n°4644 du 29 novembre 2023, relative à l'AMI N° 005/SC/23/MAEP/UGP-PAJE, pour le recrutement d'un cabinet chargé de réaliser l'enquête socio-économique de références du projet PAJE; lire « **Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être envoyés à l'adresse : Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo, ou par courrier électronique ; E-mail : secretariat@maep-paje.cg au plus tard, le 15 décembre 2023 à 16h 00 heure locale, au lieu du « 30 novembre 2023 ».**

Le reste est sans changement.

Fait à Brazzaville, le 1^{er} décembre 2023

Le Coordonnateur National,
Emery Fabrice BIMBOU SENG

LES PROJETS DE TRANSITION D'ENI AU CONGO



Dans le cadre de la stratégie de neutralité carbone d'ici 2050, Eni Congo met en œuvre une réduction progressive des émissions de CO₂ dans ses activités, tant directement qu'indirectement. C'est dans cette optique que l'entreprise a lancé un projet de production d'huile de ricin, destinée à être transformée en biocarburant.

Premier agri-hub

La production de graines de ricin est assurée par les producteurs locaux. Ensuite, Eni Congo garantit le débouché, dans la mesure où la société s'engage à acheter toute la production en vue de la transformation des graines, à un prix assurant à l'agriculteur un rendement conséquent. Cette stratégie cadre bien avec la politique d'accompagnement des populations, notamment des communautés locales, dans les pays où nous nous installons. A ce jour, plus de 10 000 hectares sont déjà plantés, par des producteurs situés dans le Pool, dans la Bouenza et dans le Niari. La construction du premier agri-hub, l'usine de transformation qui recueillera la production dans une zone donnée, est quasiment achevée dans la localité de Loudima, dans le département de la Bouenza.

Le modèle d'Eni

Au Congo, la culture du ricin constitue une synergie avec d'autres initiatives qui visent à compenser le carbone. Eni développera une ferme modèle, afin d'optimiser et de favoriser la culture mécanisée à grande échelle. Avec son empreinte importante en Afrique (après le Kenya l'entreprise vise à produire pour la première fois de l'huile végétale au Congo, en Côte d'Ivoire et au Mozambique en 2023), Eni développe également un portefeuille diversifié et équilibré, en Italie, en Asie du Sud-Est et en Asie Centrale, aussi bien en termes de géographie que de variété des produits de base. La société d'énergie a développé un modèle distinctif d'intégration verticale, pour la production d'huile végétale visant à alimenter ses bioraffineries. Lancé en 2021, le projet consacré aux produits de base issus de l'agriculture, mise sur des solutions technologiques et agricoles innovantes qui s'appuient sur la synergie avec les activités traditionnelles de l'entreprise dans les pays où elle travaille.

Les foyers de cuisson améliorés

Dans le cadre de ses politiques de soutien aux communautés locales et de décarbonation de ses activités pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, Eni a lancé un programme de distribution de foyers de cuisson



améliorés. Initialement, les bénéficiaires visés sont les familles vivant dans les zones péri-urbaines des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire. De nombreuses autres localités seront ultérieurement atteintes, afin de couvrir davantage de ménages. Au cours des 6 premières années, le projet prévoit la distribution d'environ 500.000 foyers améliorés. Les modèles livrés aux familles seront différenciés en fonction du type de combustible que celles-ci utilisent habituellement pour cuisiner (bois de chauffage ou charbon de bois). Ces foyers améliorés permettront aux ménages de cuire la même quantité d'aliments en utilisant moins de combustible, de façon à obtenir une sensible amélioration de la qualité de l'air ambiant ainsi que des économies de temps et surtout d'argent. Une campagne de sensibilisation sera aussi lancée, afin d'accompagner les familles dans l'adoption et l'utilisation durable de solutions de cuisson propres à travers laquelle seront fournies des informations sur des pratiques d'hygiène et d'économie domestique, ainsi que sur une alimentation correcte pour les enfants. Les émissions évitées grâce au projet

seront comptabilisées en termes de crédits carbone via le registre international le plus important du marché volontaire du carbone (Verra) et seront utilisées dans la stratégie de décarbonation d'Eni. De façon générale, cette initiative participe à la sensibilisation de la population sur les problématiques de réchauffement climatique, un enjeu mondial que nul ne peut ignorer, au vu de ses effets néfastes. Conformément aux scénarios de l'Agence Internationale de l'Energie (IEA), les foyers améliorés à biomasse ligneuse représentent la première étape de la transition promue par Eni vers des méthodes de cuisson de plus en plus efficaces et à moindres émissions, comme les cuisinières électriques ou à biocombustibles.

Centre d'Oyo

S'appuyant sur l'accord signé par Eni avec la République du Congo en 2016 pour valoriser les sources d'énergie du pays, tout en favorisant le développement social et économique, Eni a livré à la République du Congo en avril dernier, le Centre d'Excellence d'Oyo, pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Son ambition est d'apporter des solutions innovantes au Congo, mais plus largement à l'Afrique Centrale, en devenant un point de référence pour la transition énergétique dans la région. L'ONUDI, l'agence des Nations Unies pour les énergies renouvelables collaborera avec la République du Congo, l'Union Européenne et Eni, pour assurer l'opérationnalisation du Centre à travers un plan stratégique de 5 ans visant à créer des synergies avec d'autres partenaires potentiels et à l'inclure dans le Réseau mondial des Centres Régionaux d'Energie Durable (GN-SEC).



COLLOQUE

Une rencontre sur le centenaire et la refondation du Citi

Le Conseil international pour la transmission intellectuelle (Citi) a tenu, le 30 novembre, son colloque du centenaire et de la refondation sur le thème «*Quelles réponses peut-on apporter aux ruptures actuelles ?* » à la Maison de l'Amérique latine, à Paris. Le Congolais Emmanuel Ollita Ondongo, président de la Haute autorité de lutte contre la corruption (Halc), était un des panélistes.

Les délégués et représentants de l'institution invités ont participé aux travaux du colloque du centenaire, ambitionnant d'établir des synergies entre l'ensemble des membres et ses délégations, ses représentants et délégués nationaux ou régionaux, ainsi que ses partenaires. À cette occasion, invité en tant que partenaire, Emmanuel Ollita Ondongo est intervenu lors de la table ronde sur le thème «*En quoi la défense de l'environnement et la promotion de la transition écologique sont-elles compatibles avec les droits humains et la démocratie ?*». Il a souligné que la violence et la corruption rendent la démocratie fragile. De ce fait, pour un monde meilleur, «*la démocratie est sans cesse à défendre et à consolider* », a-t-il confié. Le colloque a clos ses travaux sur l'élaboration d'une série de réflexions et propositions, suivie d'un discours.



La délégation de la Halc au colloque du centenaire et de la refondation du Citi à Paris, France/DR

La collaboration entre la Halc et le Citi remonte au 18 septembre de cette année, à l'issue de la signature, à Brazzaville, d'une convention de partenariat de douze mois entre Emmanuel Ollita Ondongo et Pierre Stanley Perono, premier vice-président du Citi à ouvrir à la Halc le statut de membre affilié au Citi.

Dans le cadre de cette collaboration, la délégation congolaise, en prélude à sa participation au colloque, a tenu une réunion d'évaluation avec le Citi à son siège parisien. À l'ordre du jour, l'élaboration d'un calendrier de formation sur le renforcement des capacités des cadres de la Halc. Profitant de son séjour parisien,

le président de la Halc a eu une séance de travail avec Charles Duchene, ancien directeur de l'agence anti-corruption en France et actuellement inspecteur de justice auprès du tribunal de grande instance de Paris. Ce dernier, dans le cadre de ses nouvelles fonctions, accompagnera la Halc dans ses activités.

En guise de rappel, le Citi est une organisation internationale non gouvernementale membre du conseil de l'Europe évoluant dans les questions des droits de l'homme et également dans la valorisation, l'innovation et les échanges dans le domaine du développement.

Marie Alfred Ngoma

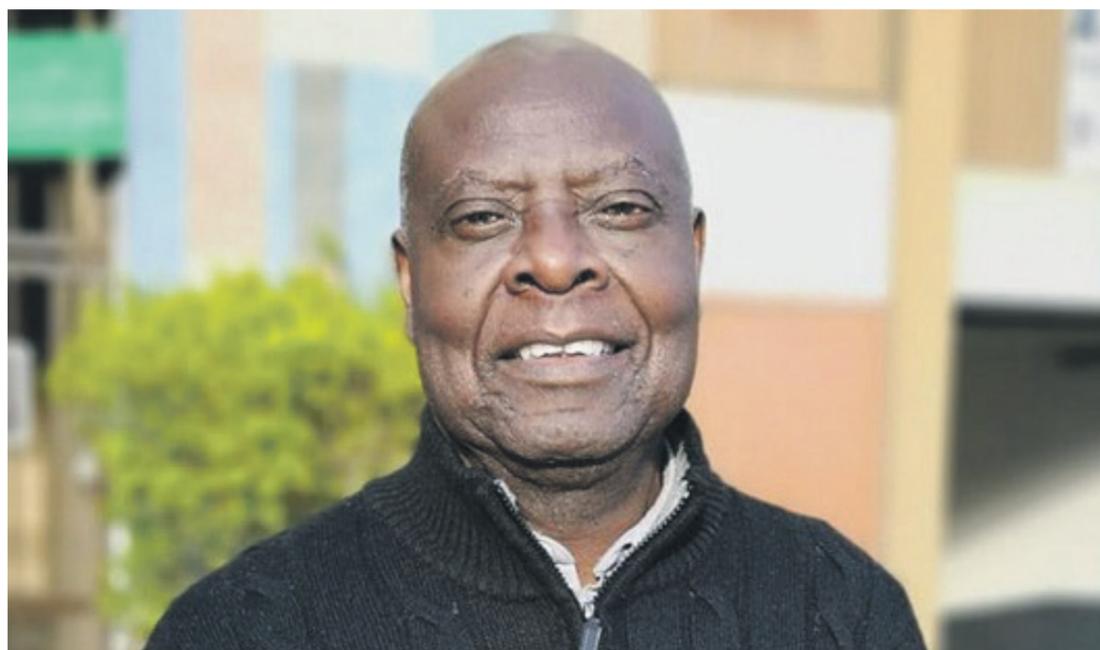
ACADÉMIE FRANÇAISE

Emmanuel Dongala reçoit le Grand Prix Hervé Deluen 2023

Après la publication du palmarès de ses lauréats 2023 le 22 juin dernier, l'Académie française a procédé à la remise des Prix le 30 novembre. Pour l'ensemble de son œuvre, l'écrivain congolais, Emmanuel Dongala, s'est vu décerner le Grand Prix Hervé Deluen

À l'occasion de la séance annuelle des prix de l'Académie française, Emmanuel Dongala est venu recevoir le Grand Prix Hervé Deluen, à Paris. Né en 1941 d'un père congolais et d'une mère centrafricaine, Emmanuel Dongala a quitté le Congo au moment de la guerre civile de 1997. Il a

« toute personne ou toute institution qui contribue efficacement à la défense et à la promotion du français comme langue internationale »



Emmanuel Dongala

longtemps enseigné la chimie et la littérature à Bard College at Simon's Rock, aux États-Unis. Il vit actuellement entre ce pays et la France.

L'écrivain congolais est auteur de plusieurs romans dont la plupart sont des ouvrages imprimés et publiés par une maison d'édition en langue française. Parmi ceux-là, *Photo de groupe au bord du fleuve* ; *Le Feu des origines* ; *La Sonate à Bridgetower* et *Johnny chien méchant (Le Serpent à plumes, 2002)*, roman adapté au cinéma par Jean-Stéphane Sauvaire sous le titre *Johnny Mad Dog*. L'ensemble de son œuvre est distingué par l'Académie française qui, par son Grand-Prix créé en 2007, récompense «*toute personne ou toute institution qui contribue efficacement à la défense et à la promotion du français comme langue internationale* » et octroie au lauréat la somme de 25 000 euros.

Marie Alfred Ngoma

DISCOURS SUR LE GRAND PRIX HERVÉ DELUEN PRONONCÉ PAR MICHEL ZINK

«*On peut dire que la vie de cet écrivain de 82 ans fut frénétique. Né en République centrafricaine, Emmanuel Dongala a passé la majeure partie de sa vie au Congo où se déroule son premier roman Un fusil dans la main, un poème dans la poche, paru en 1973. En 1982, il publie Jazz et vin de palme, devenu depuis un classique de la littérature africaine. Mais en 1990, le Congo miné par des luttes fratricides bascule dans le chaos. Grâce à son ami Philippe Roth, il peut sortir du pays et trouve un poste universitaire. Il continue à écrire en français, dans une langue rapide et âpre, des romans rageurs qui décrivent minutieusement, comme Johnny chien méchant, la plongée en enfer de son pays. L'un de ses derniers romans, Photo de groupe au bord du fleuve, montre un groupe de femmes qui gagnent leur vie à casser des pierres pour un salaire de misère. M. Dongala peint ces univers étouffants avec un humour féroce. Pour avoir promené la langue française sur toutes les - 7 - routes d'un pays en crise, pour reprendre la belle formule de M. Dany Laferrière, Emmanuel Dongala mérite le Grand Prix Hervé Deluen.*

CHAMPIONNAT SCOLAIRE AFRICAIN

Louis Samuel et les Elites représenteront le Congo à la phase zonale

Les écoles qui vont représenter le Congo à la phase zonale du Championnat scolaire africain de la Confédération africaine de football prévue du 15 au 17 décembre à Sao Tomé-et-Principe ont été sélectionnées à l'issue de la deuxième édition de la phase nationale qui s'est achevée le 1er décembre au stade Alphonse-Massamba-Débat

Chez les garçons, Louis Samuel s'est qualifié pour la phase zonale pour la deuxième fois consécutive. Cette école a battu en finale Angola libre 2-0, signant ainsi sa troisième victoire en autant de matches. Lors de ses premières sorties, Louis Samuel avait battu les Elites 2-1 puis Gothia 1-0.

« Nous avons préparé cette compétition avec beaucoup d'engagement pour essayer de ramener le trophée au

pays. Nous ne voulons pas y participer pour y faire piètre figure. Ma confiance est basée sur les entraîneurs et les joueurs qui sont encore très jeunes, parmi eux il y en a trois qui ont participé à la première édition. On a des jeunes de notre école qui jouent déjà la sous ligue de Talangai et ils ont la compétition dans les jambes », a déclaré Doless Oviebo, le promoteur de Louis Samuel.



Louis Samuel qualifiée pour la phase zonale/Adiac

Notons que lors de la phase zonale précédente, Louis Samuel avait manqué de se qualifier à la phase continentale en perdant en finale zonale à Brazzaville. Cette fois les objectifs sont élevés.

La troisième place a été occupée par l'école 8 février victorieuse de Gothia 1-0.

Chez les filles, l'école les Elites a survolé la compétition. Elle a laminé en finale Aaron Baouidi sur un score sans appel de 9-0. Une confirmation de tout le bien qu'on pensait d'elle. Les Elites avaient battu au premier tour 8 février en aller et retour 8-0 et 8-1. Vingt-cinq but en trois matches, aucune équipe engagée n'a fait mieux. « On avait confiance en nous. Nous n'avons sous-estimé aucune équipe. Nous remer-

cions les organisateurs tout en donnant rendez-vous à Sao Tomé-et-Principe. C'est une bonne initiative qui permet de deceler les talents cachés dans les établissements », a souligné Herlivie Amour Samba Lembé, coach des Elites.

La troisième place chez les filles est revenue à l'école 8 février grâce à sa courte victoire sur Gothia 1-0

Initié par le président de la CAF, Patrice Motsepe, le tournoi scolaire permet de mettre en valeur le talent de plus de 800 000 jeunes africains, garçons et filles, issus de plus de 28 000 écoles dans 44 pays. Structurée en trois phases - nationale, zonale puis continentale, la compétition donne l'opportunité aux footballeurs en herbe de briller sur la scène africaine.

James Golden Eloué



Les Elites qualifiées pour la phase zoonale/Adiac



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



ARTS MARTIAUX

Le tonfa s'installe dans la partie méridionale du Congo

Après le département de Brazzaville, les dirigeants de l'Association congolaise de tonfa (ACT), affiliée à la Fédération congolaise de close-combat et disciplines associées (Close-Da), ont sillonné plusieurs départements Sud du pays pour mettre en place des commissions départementales de tonfa, notamment à Pointe-Noire, dans le Kouilou et le Niari.

La cérémonie a été supervisée à Pointe-Noire par Joseph Biangou-Ndinga, directeur départemental des Sports et de l'Éducation physique (DDSEP), assisté du président de la Ligue départementale de Close-Da de Pointe-Noire, Me Renaud Moulounda. Le DDSEP-Kouilou, Ikia-Nde, a supervisé les activités qui ont marqué l'installation officielle du tonfa dans cette partie du pays. La même activité s'est déroulée à Dolisie, pour le compte du département du Niari, où la DDSEP, Rose Madeleine Moussoki, en compagnie du président de la Ligue départementale de Close-Da, Romain Koumou, a intronisé les membres de la commission départementale de tonfa.

La délégation nationale a été conduite par le moniteur Roland Francis Mahoungou, délégué fé-



L'installation de la commission départementale de Pointe-Noire/Adiac

déral, ainsi que par le président de l'ACT, Gati Dihoulou. Partout, un bureau exécutif et un commissariat aux comptes ont été mis en place pour chaque département concerné. Arkel Youlou a été porté à la tête

de la Commission départementale de tonfa de Pointe-Noire tandis que Brice Matsona a été choisi pour celle du Kouilou.

Selon les cadres de cette structure sportive, le marathon de l'installation des

commissions départementales sera poursuivi dans les jours qui suivent dans le Pool et les Plateaux.

Au terme de chaque cérémonie de mise en place, une équipe de démonstration de tonfa, conduite par

l'instructeur principal, Olivier Biyoudi Loukombo, a suscité des tonnerres d'applaudissements de la part de tous les membres, sympathisants et invités venus très nombreux.

Notons que le tonfa est une arme, soit en bois, soit en polymère, selon qu'elle est respectivement utilisée en art martial.

Rude Ngoma

L'installation des commissions départementales sera poursuivi dans les jours qui suivent dans le Pool et les Plateaux.

FOOTBALL DE BASE

L'association Baobab veut honorer les tout-petits

L'association Baobab organisera, le 23 décembre, au stade annexe Alphonse-Massamba-Débat de Brazzaville, une compétition dédiée aux enfants pour valoriser la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN).

Le tournoi fait partie des objectifs de l'association et vise à créer le brassage entre les enfants de tous les arrondissements de Brazzaville pour éviter l'oisiveté et renforcer le vivre-ensemble. Afin de donner un caractère international à ce tournoi, les équipes sélectionnées dans les arrondissements porteront chacune le nom des vingt-quatre nations qualifiées pour la vraie Coupe d'Afrique des nations (CAN) de la Confédération africaine de football dont la phase finale se disputera du 13 janvier au 11 février 2024 en Côte d'Ivoire. « La CAN est un événement majeur au niveau de notre continent. Par ce canal, nous avons voulu donner le message aux enfants. C'est une occasion pour nous de les réunir et leur inculquer un certain nombre de valeurs de l'association », a expliqué Dior Dady Nzoungou, le coordonnateur national de Baobab.

Prélude à ce tournoi, les membres de l'association



Un échantillon d'enfants avec les organisateurs/Adiac

ainsi que leurs invités ont procédé, le 2 décembre, au tirage au sort. Les vingt-quatre équipes engagées ont été réparties dans quatre poules de six. La poule A comprend la Gambie, la Guinée équatoriale, l'Égypte, l'Angola,

l'Algérie et la Mauritanie. La poule B regroupe la Tanzanie, la Guinée-Bissau, la Tunisie, la Zambie, le Ghana et la Namibie. Le groupe C est composé du Burkina Faso, du Maroc, de la République démocratique du Congo, du

Cameroun, de l'Afrique du Sud et de la Guinée puis le groupe D mettra aux prises la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Cap-Vert, le Nigeria, le Mali et le Mozambique.

« Le Congo n'est pas qualifié à la CAN mais il reste

un pays de football. Raison pour laquelle nous avons pensé organiser ce tournoi pour honorer le pays qui avait abrité les premiers Jeux africains en 1965 », a précisé le coordonnateur national. Lors de la première phase, a-t-il expliqué, la mission a été donnée à tous les départements de lancer les compétitions dans les quartiers en s'appuyant sur les kits sportifs que l'association Baobab leur avait donnés et de constituer les sélections. « Il y en a qui ont trois et d'autres deux équipes et chacun nous a donné un quota. Au début, on avait un nombre de 1350. Et aujourd'hui, nous sommes restés avec 288 petits sans compter les éducateurs », a-t-il souligné. Il a précisé que l'association s'engage non seulement à former les talents, mais aussi à préparer l'homme de demain par des multiples activités inscrites dans son programme.

James Golden Eloué

COP28

Lwe fonds de compensation « des pertes et préjudices » climatiques concrétisé

La Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP), la 28^e du genre, s'est ouverte le 30 novembre, à Dubaï, aux Emirats arabes unis, avec un premier temps fort : l'adoption de l'accord de mise en œuvre du fonds destiné à financer les « pertes et préjudices ».

Les « pertes et préjudices », ou selon les traductions, les « pertes et dommages », désignent les dégâts, les pertes qui surviennent malgré ou en l'absence de mesures pour limiter ou s'adapter à la hausse des températures. Et certains dégâts sont déjà inéluctables. Des pertes qui ne sont pas nécessairement économiques. L'héritage culturel, les savoirs autochtones peuvent être pris en compte au titre de ces pertes et préjudices. L'accord permet de concrétiser un fonds pour dédommager financièrement les pays en développement qui déplorent des pertes. Tous les détails du fonctionnement du fonds ne sont pas encore finalisés. Selon des observateurs, le futur conseil d'administration devra décider qui en bénéficiera et selon quels critères. Il pourrait servir, par exemple, à relocaliser la population dont le territoire est menacé.

Il y aura un plancher pour les petits États insulaires et pour les pays les moins avancés. Ce fonds sera hébergé par la Banque mondiale pour les quatre prochaines années. Une solution provisoire. Les pays en développement y étaient, en effet, initialement opposés, considérant que l'institution de Washington est aux mains des Occidentaux et qu'elle est inadaptée à leurs besoins.

Cette adoption a été saluée par une ovation des délégués des pays participants à la COP28, même si le « travail est loin d'être achevé », a souligné l'Alliance des petits États insulaires. Les premières promesses ont tout de même commencé à pleuvoir pour un total d'environ 400 millions de dollars. D'autres annonces pourraient s'ajouter à l'occasion des prises de paroles des chefs d'État.

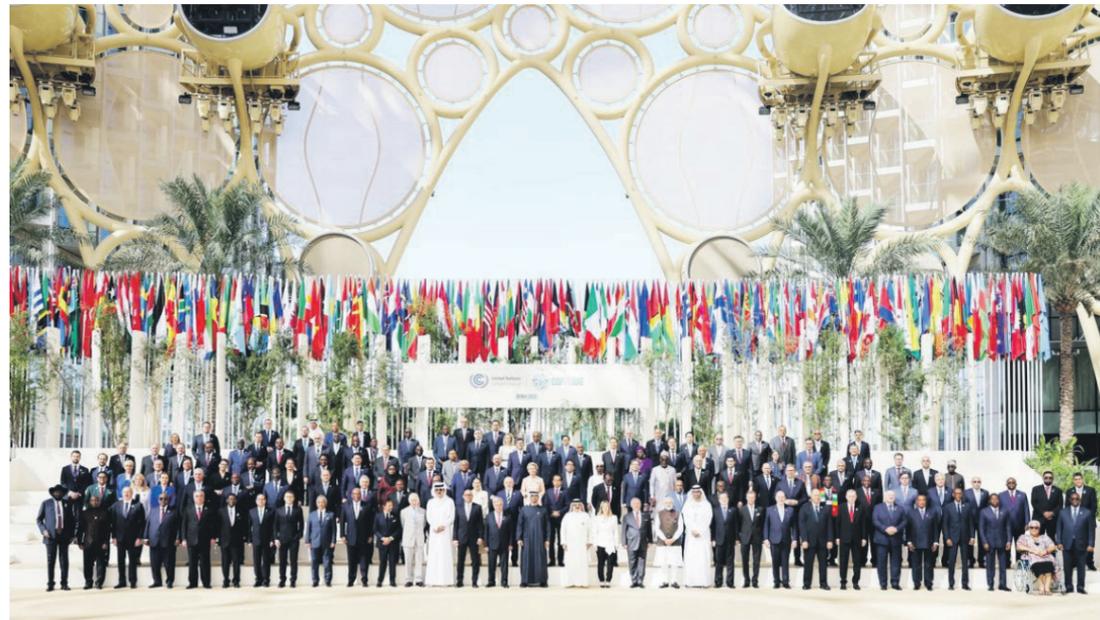
Avec ces questions financières, il en va aussi de la crédibilité des pays développés dans les discussions. Leur engagement de fournir 100 milliards par an pour financer la transition énergétique et l'adaptation des pays les plus pauvres a sans doute été atteint en 2022, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), mais avec deux ans de retard. Par ailleurs, ces engagements restent loin des 2000 milliards de dollars nécessaires chaque année.

Selon une étude de l'organisation non gouvernementale One, près de deux tiers des engagements de financements climatiques recensés par l'OCDE entre 2013 et 2021 « n'ont jamais été déclarés comme décaissés » ou « n'étaient pas ou peu liés au climat ».

Yvette Reine Nzaba

L'Afrique appelle à des résultats concrets

Les chefs d'État du monde entier se sont succédé, le 1er décembre à la tribune de la COP28, pour expliquer comment ils entendent respecter leurs engagements afin de lutter contre la crise climatique.



Les chefs d'Etat présents à la COP 28 DR

Une dizaine de présidents africains a pris la parole. Chacun a rappelé l'importance d'aboutir à des résultats concrets et de sortir enfin de la logique « de petits pas » qui a longtemps caractérisé les différentes rencontres de ce genre.

« L'Afrique est prête à jouer pleinement son rôle dans la lutte contre le changement climatique », a déclaré d'emblée le président kényan, William Ruto. Fort du succès du sommet de Nairobi, qui a abouti à un consensus des chefs d'État africains, il a plaidé pour le triplement de la part des énergies renouvelables pour sortir du charbon. Il a aussi rappelé la promesse de son pays de passer entièrement aux énergies renouvelables d'ici à 2050.

Pour favoriser la transition énergétique, « il

faut considérer l'opportunité que représentent les crédits carbone et améliorer le stockage de CO₂ », a relevé, pour sa part, le président du Mozambique, Felipe Nyusi. Un point de vue partagé par le chef de l'État zimbabwéen, Emmerson Mnangagwa, qui veut développer davantage le marché du carbone. La Namibie, quant à elle, a proposé de développer sa filière de l'hydrogène vert. La Guinée-Bissau a rappelé avoir classé plus de 26% de son territoire en zone protégée. Des efforts qui nécessitent plus de financements, a insisté la Mauritanie. Si la mise en opération d'un fonds pertes et préjudices a été globalement saluée, les Seychelles rappellent que ce fonds doit être accessible à ceux qui en ont le plus besoin.

Y.R.Nz.

RÉFLEXION

Sauvagerie ...

Ce que démontrent de façon accablante les terribles drames humains qui frappent à nouveau le Proche et le Moyen-Orient est bien le fait que l'homme, en ce début de vingt-et-unième siècle, est tout aussi sauvage, sinon même plus que l'homme des siècles et des millénaires précédents. Et que, de ce fait, mieux vaut ne pas se faire d'illusions sur sa capacité à vivre en paix avec lui-même dans les années et les décennies à venir.

Au sortir des deux guerres mondiales qui avaient marqué d'un terrible sceau le vingtième siècle, l'idée noble avait fait son chemin sur les cinq continents selon laquelle seule la mise en place d'une organisation mondiale réunissant les Nations au sein d'une communauté fortement structurée mettrait un terme définitif aux conflits qui avaient ensanglanté

par deux fois l'humanité tout entière. Mais très vite, il est apparu que la possession par les Grands de ce monde d'armes dites de « destruction massive » rendrait illusoire cette noble perspective et que la constitution au sein de l'ONU d'un Conseil de sécurité dominé par un petit groupe de « membres permanents » ne diminuerait en rien le risque de voir les nations et les peuples de ce monde s'affronter de façon directe ou indirecte.

Ce qui se passe depuis des mois entre les Russes et les Ukrainiens, entre les Israéliens et les Palestiniens démontre de façon accablante l'incapacité de la communauté mondiale de faire régner la paix là où elle est aujourd'hui menacée. L'extrême violence qui marque ces conflits de dimension raciale démontre, d'une part, que l'homme moderne

n'est pas plus tempéré, autrement dit plus enclin à la paix que celui des siècles et des millénaires précédents. Et que, d'autre part, une réforme en profondeur de la gouvernance mondiale devient une obligation majeure si l'on veut éviter que le pire se déclenche à nouveau.

Cette réforme est d'autant plus nécessaire, indispensable, vitale même que les nouvelles technologies, à commencer par celles que génère l'intelligence dite « artificielle », ne peuvent qu'aggraver les tensions sur la scène internationale. Et, par conséquent, mettre en péril la paix mondiale en renforçant la sauvagerie naturelle dont l'espèce humaine, contrairement aux apparences, est plus que jamais prisonnière. D'où l'idée, aussi simple que difficile à concrétiser

selon laquelle l'humanité doit se rassembler afin d'obliger ses dirigeants, ses gouvernants à restaurer la paix partout où celle-ci se trouve aujourd'hui menacée.

Quitte à nous répéter une fois de plus, disons ici, sans l'ombre d'un doute, que ce mouvement planétaire, dont dépend la paix du monde à plus ou moins brève échéance, ne peut provenir que des nations jeunes de la planète, autrement dit de ce que l'on appelait, il n'y a pas si longtemps, le « Tiers monde » et qui rassemble dans le grand Sud plus de la moitié de l'espèce humaine.

Passer sans délai du rêve à la réalité est un enjeu vital ! Parole d'un ancien né alors que débutait en Europe la Deuxième Guerre mondiale.

Jean-Paul Pigasse